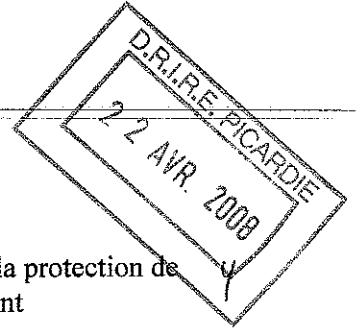




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE L'OISE

Installations classées pour la protection de
l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

Récépissé du 14 avril 2008

LE PREFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, notamment les dispositions de l'article R512-68 du livre V - titre 1^{er} relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

Vu le décret N°2007-1467 du 12 octobre 2007 relatif au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement ;

Vu l'acte administratif du 18 juillet 1983 réglementant le fonctionnement de l'établissement exploité à Crépy-en-Valois par la société Case France ;

Vu la déclaration de changement d'exploitant souscrite le 14 avril 2008 par Monsieur le directeur de la SA CNH France ;

DONNE RECEPISSE

à Monsieur le directeur de la SA CNH France de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 14 avril 2008

pour le préfet
et par délégation,
la chef de bureau,

Mireille AUREGAN